

Image not found or type unknown



Le président d'une association considéré comme bénévole?

Par **Calendrier13**, le 11/02/2020 à 11:26

Bonjour,

Est-ce que le président et le trésorier d'une association peuvent être considérés comme des bénévoles de leur propre association et à ce titre réaliser des dons déductibles des impôts ou réaliser des déclarations de renonciation au remboursement de ses frais en tant que bénévole ?

Merci d'avance,

Cordialement